



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres**du Bureau Communautaire****Titulaires** : 28**Membres présents** : 18**Votants** : 18**Date de la convocation**

3 décembre 2024

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, NEUF DECEMBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs M. CAPELLE Hubert, LEVASSEUR Roger, LESCUREUX André, BEAUMONT Joël, DUTILLEUX Olivier, DELANAUD Stéphane

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, RAMON Marie-Gabrielle, PERONNET Fabienne, RIHET Anne

Messieurs VAN OOTEGHEM J. Michel, CHANTRELLE Brice, NOCHEZ Didier, VERONT Fabrice, TOURNIQUET Gautier, WABLE Vincent

Objet : EVS – Proposition d'attribution d'un nom et d'un logo à la structure

Rapport de Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Présidente Enfance Jeunesse

Depuis sa création en 2022, l'Espace de Vie Sociale de la CCALN connaît une évolution croissante dans ses actions et activités en direction des habitants du territoire, pour répondre aux premiers besoins identifiés dans le cadre du Diagnostic de territoire réalisé en 2018. Ce diagnostic a été complété par un sondage réalisé au sein du territoire durant le dernier trimestre 2023, permettant de cibler les besoins des usagers en terme d'animation territoriale.

Cette structure d'animation de la vie sociale se veut proche des usagers et a vocation à répondre à des besoins identifiés auprès de ces derniers. Pour cela, un comité d'usagers et un comité de jeunes usagers ont été créés, force de propositions dans le déploiement et la diversité des animations / ateliers.

La communication des actions et activités de l'EVS est également en constante évolution et a d'ores et déjà permis à certaines familles du territoire de s'y inscrire et d'y participer. Néanmoins, nous constatons que la dénomination de la structure ne permet pas d'être identifiée par l'entière des habitants.

Afin de donner une réelle identité à l'EVS, l'attribution d'un nom et d'un logo à la structure semble pertinente. La proposition faite en annexe a été réalisée conjointement entre le service communication et le service enfance - jeunesse - famille de la CCALN.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Entérine la proposition de nom et le logo de l'Espace de Vie Sociale de la CCALN, comme figurant en annexe ;
- Autorise l'utilisation et la diffusion du nom et du logo sur l'entière des supports de communication utilisés par l'EVS et la CCALN, auprès des usagers et partenaires (site internet, réseaux sociaux, flyers, affiches, mails, etc.) ;
- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 9 Décembre 2024
à AILLY SUR NOYECet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... M.12/24
Affiché le... M.12/24

Le Président,
Alain DOVERGNE

1/1

Annexe Point : EVS – Proposition d’attribution d’un nom et d’un logo à la structure



Le Phare

« Cap sur vos aventures ! »